

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15](#)  
(5)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Charles Armengaud, 11 juillet 1863](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Charles Armengaud, 11 juillet 1863

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Armengaud, Charles \(1813-1893\)](#) est destinataire de cette lettre

[Potel](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[11 juillet 1863](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire

- [Armengaud, Charles \(1813-1893\)](#)
- [Bellamy](#)
- [Potel](#)

Lieu de destination29, boulevard de Strasbourg, Paris

## Description

Résumé Godin confirme à Armengaud que l'addition qu'il veut prendre se rattache à son brevet comme suite de la même expérience industrielle. Il lui rappelle qu'il a pris une patente en Angleterre et un brevet en Belgique pour le même objet et lui demande s'il doit faire quelque chose en Belgique où, depuis le traité de commerce, il trouve avantage à expédier les produits fabriqués en France, mais où il possède un four à émailler qui peut lui permettre de mettre en pratique le procédé visé par l'addition. Il joint à sa lettre la description à joindre à la demande du certificat d'addition, copiée à la suite de la lettre et intitulée « Demande d'un certificat d'addition au brevet de 15 ans que j'ai pris le 10 février 1862 pour l'application instantanée d'émaux de différentes couleurs sur une même pièce de fonte ».

Notes Le brevet du 10 février 1862 dont il est question dans la lettre a pour intitulé « Procédé de décoration de la fonte de fer imitant les marbres, bois, pierres fines, etc., et ses applications industrielles et commerciales » (voir en ligne :

<http://bases-brevets19e.inpi.fr/Thot/FrmFicheDoc.asp?idfiche=203680&refFiche=105606&baseCindoc=THOTDESC>, consulté le 5 juin 2022).

## Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Lieux cités

- [Belgique](#)
- [Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Royaume-Uni](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Armengaud, Charles (1813-1893)

Genre Homme

Pays d'origine Belgique

Biographie Ingénieur français né en 1813 à Ostende (Belgique) et décédé en 1893 à Paris. Il fonde avec son frère aîné Jacques Armengaud la revue *Le Génie industriel* (Paris, 1851-1871). Godin écrit à Charles Armengaud ou Armengaud jeune en 1862, 1863 et 1864 au 23, boulevard de Strasbourg à Paris.

---

Nom Potel

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Biographie Propriétaire d'une fonderie à Amiens (Somme) puis candidat à l'emploi de directeur de fonderie dans l'usine de Guise des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire en 1861. Il réside alors au 15, rue des Canettes à Amiens (Somme).

## Informations sur le document source

Cote FG 15 (5)

Collation 3 p. (446r, 447r, 448v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit  
Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et  
métiers, Paris  
Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022  
Dernière modification le 26/04/2023

---

Quir le 11 juillet 1846

Monsieur le Baron de Selys Longchamps

L'addition que j'ai à joindre à mon  
brevet s'y rattache complètement est la  
suite de l'application industrielle qui la précède  
et n'y a aucune difficulté sous ce rapport.  
Sous l'art. 1er que j'ai pris patente en Angleterre  
et brevet en Belgique pour le même objet  
aurois à faire quelques épreuves pour cela  
en Belgique j'y possède un établissement  
mais depuis le traité de commerce j'ai  
avantage à expédier mes produits de  
France, au terme de la loi belge la  
preuve doit être faite et ce moi qui doit  
la provoquer ne dois attendre que la  
me demande la mise en pratique qui est  
ensuite à être faite puisque j'ai un four à  
émailler dans mes ateliers près Bruxelles  
Je vous joins ci-joint la description  
à joindre à ma demande dont je vous  
prie de me justifier le dépôt sans tarder  
Veuillez agréer Monsieur mes civilités

Godin

447

Demande d'un certificat d'authenticité  
du brevet de 14 ans que j'ai pris  
le 10 février 1862

pour l'application instantanée  
d'un vernis de différentes couleurs sur  
une même pièce de fonte.

<sup>pour</sup> La description jointe à ma demande  
de brevet du 10 février 1862 contient les moyens par lesquels  
je suis parvenu à recouvrir la fonte de vernis vitreux  
sur toute les formes possibles, en employant pour  
ceci deux les émaux, ce qui ne permettant pas  
les autres moyens usités, les pâtes liquides employées  
à cet usage ne pouvant guère de passer que sur  
des surfaces planes et unies, mais les procédés que  
j'ai décrits indiquent d'abord l'application de  
vernis ayant une seule couleur de fond, soit  
blanc, bleu, rouge, vert, violet etc. suivant la  
couleur de l'émail employé, et par application  
au pinceau qui produit ensuite comme on  
peut le constater d'après les échantillons que j'ai joints  
de façon à arriver à toutes sortes de imitation  
de pierres fines mais lorsqu'il s'agit d'un  
assemblage varié de couleurs et usées  
comme sont par exemple certains marbres  
breches et les granits, cela donne lieu à un  
travail long et coûteux que je suis parvenu  
à remplacer par une méthode pratiquée  
instantanément sur la fonte chauffée au rouge.  
Le procédé consiste à réduire les émaux en grains  
d'une grosseur proportionnée à l'étendue des surfaces

644  
coulures que l'on veut obtenir sur l'écaille de la  
pierre et de les mélanger dans les proportions  
propres à obtenir les nuances que l'on veut imiter  
sur le tectite et mousette que l'on veut produire.  
L'écaille préparée ainsi en granules considérables  
on la met dans des cribles ou tamis percés  
de trous d'une grandeur proportionnée aux  
granules de l'écaille.

La pierre de fonte à imiter doit subir les préparations  
suivantes et être chauffée au feu de mouffle comme il  
est dit dans mon brevet une fois rouge on la  
sort de la moufle l'on agit aussitôt les cribles  
ou tamis contenant les granules d'écaille de façon  
à les répartir convenablement sur la pierre, ces granules  
s'attachent à sa surface l'on remet ensuite à la  
moufle et l'écaille se fondant sur la pierre produit des  
tons un mousette ou des nuances dont la variété  
à pour tenir le dessin faire de l'acier qui vient.  
[Le plus souvent pour faciliter les granules à s'attacher  
à la pierre l'on fait fondre dessus un léger vernis  
d'écaille par une première mise au feu et l'on  
opère ensuite pour les granules.]

La variété des trous dans les cribles ou tamis  
proportionnés contribue à parer sur la pierre  
les coulures et à les distancer dans diverses proportions  
en même temps que la grandeur des granules et même  
l'écaille <sup>un peu</sup> permet de nuancer les diverses effets produits par  
à preuve